



Assemblée générale

Soixante-dixième session

103^e séance plénière

Lundi 13 juin 2016, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Lykketoft. (Danemark)

La séance est ouverte à 10 h 5.

Tuerie de masse à Orlando (Floride)

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais exprimer ma plus profonde sympathie au pays hôte et au peuple des États-Unis d'Amérique après l'effroyable tuerie de masse commise hier à Orlando (Floride). La perte de tant de vies innocentes causée par un tel acte de barbarie est profondément bouleversante, et je tiens à exprimer mes sincères condoléances aux familles et aux amis des victimes. Cet attentat montre une fois de plus que tous les membres de l'Assemblée doivent continuer à œuvrer pour vaincre la haine, lutter contre la discrimination et prévenir l'extrémisme violent.

Point 138 de l'ordre du jour (*suite*)

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais, conformément à la pratique établie, appeler l'attention de l'Assemblée générale sur les documents A/70/722/Add.7 et A/70/722/Add.8, dans lesquels le Secrétaire général informe le Président de l'Assemblée générale que, depuis la parution du document publié sous la cote A/70/722/Add.6, le Yémen et la Libye ont effectué les versements nécessaires pour ramener leurs arriérés en deçà du montant calculé selon l'Article 19 de la Charte.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale prend dûment note des informations figurant dans les documents A/70/722/Add.7 et A/70/722/Add.8?

Il en est ainsi décidé.

Point 4 de l'ordre du jour

Élection du Président de l'Assemblée générale

Élection du Président de l'Assemblée générale pour la soixante et onzième session

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 30 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, j'invite maintenant les membres à procéder à l'élection du Président de l'Assemblée générale pour la soixante et onzième session.

Je rappelle qu'en vertu du paragraphe 1 de l'annexe à la résolution 33/138, en date du 19 décembre 1978, le Président de l'Assemblée générale pour la soixante et onzième session doit être élu parmi les États d'Asie et du Pacifique.

À cet égard, j'ai été informé que le Président du Groupe des États d'Asie et du Pacifique pour le mois de mai 2016 avait informé le Secrétariat que S. E. M. Andreas Mavroyiannis, de Chypre, et S. E. M. Peter Thomson, des Fidji, sont les deux candidats à la présidence de l'Assemblée générale pour la soixante et onzième session.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

16-16794(F)



Document adapté

Merci de recycler



Conformément à l'article 92 du Règlement intérieur, l'élection a lieu au scrutin secret et il n'est pas fait de présentation de candidatures.

Avant de procéder au vote, je rappelle aux membres qu'en vertu de l'article 88 du Règlement intérieur, aucun représentant ne peut interrompre le vote, sauf pour présenter une motion d'ordre ayant trait à la manière dont s'effectue le vote.

Les bulletins de vote sont en train d'être distribués et la procédure de vote a donc commencé. Je demande aux représentants de n'utiliser que les bulletins de vote qui leur ont été distribués et d'y inscrire le nom d'un des candidats et non le nom du pays du candidat pour lequel ils souhaitent voter. Tout bulletin sur lequel figurent les noms de plus d'un candidat ou contenant seulement le nom d'un pays sera déclaré nul.

Sur l'invitation du Président, M. Guido Crilchuk (Argentine), Mme Lachezara Stoeva (Bulgarie), M. Mustapha Kamal Rosdi (Malaisie), M. Ilan Cohen (Pays-Bas), M. Samson Itegboje (Nigéria) et Mme Katalin Oanță (Roumanie) assument les fonctions de scrutateurs.

Il est procédé au vote au scrutin secret.

La séance, suspendue à 10 h 15, est reprise à 10 h 50.

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant :

Nombre de bulletins déposés :	192
Nombre de bulletins nuls :	7
Nombre de bulletins valables :	185
Abstentions :	1
Nombre de votants :	184
Majorité simple requise :	93
Nombre de voix obtenues :	
M. Peter Thomson (Fidji)	94
M. Andreas Mavroyiannis (Chypre)	90

Ayant obtenu la majorité requise, S. E. M. Peter Thomson est élu Président de l'Assemblée générale pour sa soixante et onzième session.

Le Président (*parle en anglais*) : Je félicite chaleureusement S. E. M. Peter Thomson de son élection à la présidence de l'Assemblée générale pour la soixante et onzième session, et je l'invite à prendre la parole.

M. Thomson (Fidji) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, ainsi que le Secrétaire général Ban Ki-moon, de votre direction avisée et de

l'excellent exemple que vous nous avez donné ici, à l'ONU, et qui restera à jamais. Je compte travailler avec vous deux au cours des trois prochains mois afin de préparer la soixante et onzième session.

Je remercie mon honorable collègue, M. Andreas Mavroyiannis, de la régularité avec laquelle nous nous sommes disputé ce poste et de la courtoisie avec laquelle il s'est comporté tout au long du processus. L'Assemblée générale et l'ONU auraient profité de ses mérites si la légère majorité avait penché en sa faveur plutôt qu'en la mienne. Je lui souhaite plein succès dans ses activités futures, et je le remercie.

Je saisis également cette occasion pour remercier le Gouvernement de la République des Fidji d'avoir proposé ma candidature à ce poste. C'est un très grand honneur qu'il ait choisi de proposer la candidature d'un de ses ressortissants à ces hautes fonctions, et que j'ai été cette personne. Je tiens à remercier le Premier Ministre, le Ministre des affaires étrangères, le Ministère des affaires étrangères, les ambassadeurs fidjiens dans le reste du monde et, surtout, le personnel de la Mission permanente des Fidji auprès de l'Organisation des Nations Unies. Je saisis également cette occasion pour remercier les centaines de Casques bleus et Bérets bleus fidjiens, déployés en tant que soldats de la paix des Nations Unies partout dans le monde. À eux aussi je dis : « Merci de vos services ».

Je profite également de ce moment pour remercier mes frères et sœurs des petits États insulaires en développement du Pacifique. Il ne s'agissait pas simplement d'une candidature fidjienne; c'était une candidature des petits États insulaires en développement du Pacifique, et c'est la première fois dans l'histoire de l'Organisation qu'un de ces États présente un candidat qui réussit à être élu Président de l'Assemblée générale. C'est un grand moment pour les îles du Pacifique, et je remercie chacun de son appui. Les petits États insulaires en développement du Pacifique apportent des points de vue singuliers sur les questions liées aux changements climatiques et aux océans, et les membres de l'Assemblée peuvent s'attendre à ce que je fasse entendre ma voix sur ces questions à la soixante et onzième session.

Je voudrais toutefois dire que, même si ma présidence est appuyée par les petits États insulaires en développement du Pacifique et le Groupe des 77, je tiens à assurer tout le monde que je représenterai l'ensemble de l'Assemblée. Nous sommes liés non seulement par la Charte des Nations Unies, mais également par le Programme de développement durable à l'horizon 2030

(résolution 70/1), qui est un programme universel. La mise en œuvre du Programme 2030, voilà ce qui nous attend à la soixante et onzième session. L'objectif principal de la soixante et onzième session est d'imprimer un élan à la mise en œuvre de ce programme. D'ici à la fin de la soixante et onzième session, nous aurons des comptes à rendre; des progrès devront avoir été faits sur l'ensemble des 17 objectifs de développement durable. Pour cela, des dispositifs porteurs de transformation seront nécessaires. Il faudra surmonter les barrières structurelles et intellectuelles. Nous devons mettre en œuvre le Programme 2030. Il existe pour le bien de nos enfants et de nos petits-enfants. Sans lui, leur avenir sera menacé; avec lui, notre présence sur cette planète sera durable.

À titre personnel, je tiens à remercier deux hommes assis à côté de moi ce matin à la place réservée aux Fidji. Ce sont les deux diplomates les plus illustres que les Fidji aient jamais connus. L'Ambassadeur Satya Nandan a assumé pendant de nombreuses années les fonctions de Secrétaire général de l'Autorité internationale des fonds marins et a été Secrétaire général adjoint ici, à l'ONU. Assis près de lui se trouve Ratu Epeli Nailatikau, le Président de la République des Fidji jusqu'à l'année dernière. Ratu Epeli et mon père ont combattu en première ligne dans les tranchées au plus fort de la guerre du Pacifique, et nos familles sont liées depuis. C'est pour moi un grand honneur qu'il soit assis à mes côtés aujourd'hui. Il a débuté sa carrière ici, à l'ONU, en tant que Premier Secrétaire au début des années 70. Ce soir, nous nous assiérons à la Mission des Fidji, nous boirons du kava ensemble et chanterons de nombreuses chansons des îles du Pacifique. Tous ceux qui souhaitent nous y rejoindre sont les bienvenus.

Je remercie sincèrement de leur présence mon épouse, ma fille et ma sœur, assises dans le haut de la salle. Si vous les voyez, et sachant que mes petits-enfants sont toutes des filles, vous saurez pourquoi je suis HeForShe ("Lui pour Elle") et pourquoi je défends la parité des sexes.

Enfin, je m'engage à toujours servir l'Assemblée générale et l'ONU dans un esprit de loyauté et d'attachement à l'intérêt général et en conformité avec les buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies.

Le Président (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier les deux candidats à l'élection d'aujourd'hui. À S. E. M. Mavroyiannis, de Chypre, je voudrais exprimer

ma sincère admiration pour sa solide candidature. Je lui souhaite plein succès dans ses activités futures.

À S. E. M. Peter Thomson, des Fidji, je tiens à présenter mes sincères félicitations. Il arrive à ce poste avec une très grande expérience, ayant directement travaillé sur les questions liées au développement durable et consacré de nombreuses années au multilatéralisme et aux affaires internationales. Il connaît extrêmement bien le fonctionnement et la culture de l'Assemblée, et je ne doute pas qu'il conduira les travaux de cet organe mondial de premier plan avec dévouement et compétence. Conjointement avec mon équipe, je me tiens à sa disposition pour lui apporter mon appui, de quelque manière que ce soit, tandis qu'il se prépare à assumer la présidence le 13 septembre.

En attendant, il reste beaucoup à faire au cours des trois derniers mois de la soixante-dixième session. J'espère que tous les importants processus en cours seront menés à bien, y compris la réforme du Conseil de sécurité, l'examen de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, les préparatifs de la Réunion plénière de haut niveau sur la gestion des déplacements massifs de réfugiés et de migrants, qui sera organisée en septembre, et les travaux importants relatifs à la revitalisation de l'Assemblée générale. J'organiserai également mon troisième débat thématique de haut niveau sur les droits de l'homme les 12 et 13 juillet, ainsi que de nouveaux dialogues informels avec des candidats au poste de Secrétaire général, s'il y a lieu.

Je suis déterminé à laisser une Assemblée générale forte, vers laquelle les 193 États Membres et les peuples du monde peuvent se tourner et sur laquelle ils peuvent compter. Je ne doute pas que nos efforts pour faire avancer cet organe et le rendre plus transparent, plus ouvert et plus efficace seront mis à bon usage sous la direction de M. Thomson. Je lui souhaite donc une nouvelle fois plein succès à la soixante et onzième session de l'Assemblée.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : C'est avec grand plaisir que je félicite chaleureusement le nouveau Président élu de l'Assemblée générale, S. E. M. Peter Thomson, Représentant permanent des Fidji. Il va avoir la possibilité de poursuivre sur la lancée des progrès extraordinaires accomplis sous la direction avisée du Président en exercice, M. Mogens Lykketoft, du Danemark. Parallèlement, je tiens à

saluer l'attitude de S. E. M. Andreas Mavroyiannis et à le remercier de son esprit de compétition à la loyale et de son attachement aux principes démocratiques. Je lui souhaite un succès continu.

Je saisis cette occasion pour rendre tout particulièrement hommage au Président Lykketoft pour les nombreuses initiatives qu'il a prises. Ce mois-ci, l'Assemblée a déjà adopté une déclaration politique sur le VIH/sida (résolution 70/266, annexe) orientée vers l'action. Le Président a convoqué des débats thématiques sur des problèmes mondiaux pressants et a été présent en première ligne dans des situations de crise. Il a également insufflé une transparence nouvelle au processus de sélection du prochain Secrétaire général, ce qui a suscité une attention sans précédent et bienvenue dans le monde entier. Je le remercie de sa remarquable contribution.

Le Président élu, M. Thomson, apporte une vaste perspective à son nouveau poste. Il a des années d'expérience dans le domaine de l'environnement, ayant travaillé pour son gouvernement et dans le secteur privé. Durant son mandat de Représentant permanent, il a marqué de son empreinte la présidence du Groupe des 77 et de la Chine. Il a également acquis une profonde connaissance du système des Nations Unies pour le développement en sa qualité de Président du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets. Il a par ailleurs été Vice-Président de l'Assemblée générale de 2010 à 2011.

Outre son ferme attachement au développement, le nouveau Président élu apporte à ce poste le point de vue extrêmement précieux des petits États insulaires en développement. C'est un fervent défenseur du développement durable et de la lutte contre les changements climatiques. Je compte sur lui pour nous aider à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) et l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

Je suis certain qu'il saura consulter les uns et les autres en vue de forger le consensus. Comme il l'a dit un jour, « Le progrès à l'ONU émane non pas des camps opposés, mais de la coopération de ceux qui se retrouvent à mi-chemin ». J'invite l'Assemblée à se joindre à moi pour féliciter le nouveau Président élu et lui souhaiter plein succès durant l'année importante à venir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole au représentant du Japon, qui parlera au nom du Groupe des États d'Asie et du Pacifique.

M. Yoshikawa (Japon) (*parle en anglais*) : En premier lieu, nous tenons à faire part de notre condamnation des attentats terroristes commis récemment au Moyen-Orient. Nous condamnons également l'attentat perpétré à Orlando, en Floride, le 12 juin. Nous exprimons toute notre sympathie et présentons nos sincères condoléances à toutes les familles des victimes et souhaitons un prompt rétablissement aux blessés.

C'est un grand honneur et un privilège que de prendre aujourd'hui la parole à l'Assemblée générale au nom du Groupe des États d'Asie et du Pacifique pour exprimer notre gratitude suite à l'honneur qui échoit au représentant d'un pays de notre groupe d'être le prochain Président de l'Assemblée générale. Je félicite sincèrement S. E. M. Peter Thomson de son élection à un poste de cette envergure.

Nous savons que la manière dont le Président dirige l'Assemblée générale revêt une importance capitale pour s'attaquer aux défis auxquels l'ONU est confrontée. Nous sommes certains que, fort de ses qualités professionnelles et de sa vaste expérience à l'ONU, le Président élu contribuera de manière notable à la réussite de la prochaine session de l'Assemblée générale.

Je tiens également à exprimer ma sincère gratitude au Président Lykketoft pour l'excellent travail accompli jusqu'ici et à lui souhaiter plein succès durant les prochains mois de sa présidence de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale. Je salue les initiatives prises à ce jour par le Président Lykketoft pour promouvoir la paix et la sécurité, le développement durable, notamment la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), les droits de l'homme et la gouvernance, en mettant l'accent sur la transparence et la responsabilité de l'ONU. Il convient également de noter que le Président Lykketoft a dirigé avec talent deux cycles de dialogue informel en vue de la nomination du prochain Secrétaire général, en avril et juin de cette année.

Pour finir, au nom du Groupe des États d'Asie et du Pacifique, je tiens à assurer le Président élu de notre plein appui et je lui souhaite plein succès dans

l'accomplissement de ses fonctions durant la soixante et onzième session. Nul doute que les défis seront nombreux. Mais, ensemble, avec la coopération de tous les États Membres et sous la direction de M. Peter Thomson, nous pouvons continuer d'œuvrer au renforcement de l'efficacité d'une ONU au service d'un monde plus sûr et plus prospère.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Bulgarie, qui parlera au nom du Groupe des États d'Europe orientale.

M. Tafrov (Bulgarie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole devant l'Assemblée générale au nom du Groupe des États d'Europe orientale pour présenter mes chaleureuses félicitations à S. E. M. Peter Thomson à l'occasion de son élection au poste de Président de l'Assemblée générale pour sa soixante et onzième session.

La longue carrière diplomatique de l'Ambassadeur Thomson et sa connaissance de l'ONU, acquise en tant que Représentant permanent de son pays auprès de l'Organisation des Nations Unies, Président du Groupe des 77 et de la Chine en 2013 et Président du Conseil de l'Autorité internationale des fonds marins, entre autres, constitueront un atout important pour les travaux de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session. La soixante et onzième session sera déterminante pour poursuivre sur la lancée des succès de la soixante-dixième session et mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), lutter contre la pauvreté, promouvoir l'égalité des sexes, réformer les activités de maintien de la paix et œuvrer à la protection de l'environnement.

Je saisis également cette occasion pour exprimer la gratitude des membres du Groupe des États d'Europe orientale au Président Mogens Lykketoft pour son excellent travail et ses services dévoués durant la soixante-dixième session de l'Assemblée générale. La soixante-dixième session a été historique à de nombreux égards, non seulement parce qu'elle a marqué le soixante-dixième anniversaire de l'Organisation, mais également parce qu'elle a permis des réalisations qui feront date, notamment l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la signature de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, pour n'en citer que deux. Le Président Lykketoft a également joué un rôle clef dans la mise en œuvre de la résolution 69/321, garantissant ainsi un processus plus transparent et un rôle plus actif de l'Assemblée générale dans la sélection du prochain Secrétaire général.

Le Président Lykketoft peut compter sur le plein appui des membres du Groupe des États d'Europe orientale durant les derniers mois de sa présidence de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale, et je lui souhaite plein succès dans ses entreprises futures.

Je conclus en promettant le plein appui du Groupe des États d'Europe orientale au Président élu et en lui souhaitant plein succès dans ses nouvelles fonctions de Président de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Zambie, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Afrique.

M^{me} Kasese-Bota (Zambie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom du Groupe des États d'Afrique. Le Groupe des États d'Afrique tient à féliciter S. E. M. Peter Thomson, des Fidji, de son élection en tant que Président de l'Assemblée générale pour sa soixante et onzième session. Le Groupe des États d'Afrique a pleinement conscience de l'importance du moment actuel, qui constitue une période cruciale pour le Président de l'Assemblée générale, tandis que nous mettons en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1) et que nous continuons d'affiner ses modalités de mise en œuvre, ainsi que l'examen et le suivi de la mise en œuvre. Le Groupe a bon espoir que le Président élu maintiendra la dynamique de l'Assemblée aux fins de la promotion des partenariats multipartites propices à réalisation des objectifs fixés dans le Programme 2030.

La signature historique en avril, dans cette même salle, de l'Accord de Paris sur les changements climatiques a réaffirmé la volonté politique de chacun de nos gouvernements et dirigeants de lutter contre les problèmes environnementaux. Nous espérons que, grâce à la direction éclairée du Président élu, un soutien intense, notamment de la part du secteur privé, de la société civile, des milieux universitaires, des groupes de jeunes et de femmes, et d'autres parties prenantes, sera apporté aux efforts déployés à l'échelle mondiale pour lutter contre les changements climatiques et mettre en œuvre le Programme de développement durable, une attention particulière étant accordée aux trois dimensions du développement durable, comme l'établit avec force le document du Programme 2030 déjà adopté.

Le Groupe des États d'Afrique exhorte le Président élu à renouveler et à redynamiser les efforts en cours dans le cadre du processus de négociations

intergouvernementales sur la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale et la réforme du Conseil de sécurité. Nous espérons vivement qu'à sa soixante-et-onzième session, l'Assemblée générale fera fond sur les progrès accomplis durant les sessions précédentes s'agissant de la réforme du Conseil de sécurité, et parviendra à la conclusion rapide de cette réforme afin de remédier à l'injustice historique que constitue l'exclusion de l'Afrique des processus de prise de décisions importantes dans le domaine de la paix et de la sécurité.

Le monde demeure aujourd'hui confronté à diverses difficultés dont la portée et les répercussions concernent toute la planète. Il s'agit notamment de la pauvreté, de la faim, du sous-développement dans les domaines de l'éducation et des services de santé, des pénuries et de la cherté de l'énergie, des changements climatiques, de l'élévation du niveau de la mer, des conflits armés – y compris les nouvelles menaces qui pèsent sur la paix et à la sécurité, telles que la criminalité transnationale organisée –, de la radicalisation, du terrorisme, de la piraterie et la de traite d'êtres humains. Le Groupe des États d'Afrique espère que le Président élu prendra l'initiative d'œuvrer à des mesures qui permettront de relever ces défis mondiaux.

Pour terminer, je tiens à assurer le Président élu de l'appui indéfectible de l'Afrique dans l'exécution de son mandat à la tête de l'Assemblée générale à sa soixante-et-onzième session.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Barbade, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

M. Marshall (Barbade) (*parle en anglais*) : Au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC), j'ai l'honneur d'adresser mes plus chaleureuses félicitations à S. E. M. Peter Thomson, Représentant permanent de la République des Fidji auprès de l'Organisation des Nations Unies, pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale pour sa soixante et onzième session.

Les compétences diplomatiques de l'Ambassadeur Thomson, ainsi que sa riche expérience au sein de l'ONU, lui seront sans aucun doute d'une grande utilité pour piloter les travaux de l'Assemblée générale. Il sera en fonction tandis que la communauté internationale poursuivra la mise en œuvre et le suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030

(résolution 70/1), et que, parallèlement, nous nous employons à trouver des solutions à des problèmes anciens et des menaces nouvelles. L'Ambassadeur Thomson peut compter sur la pleine coopération du GRULAC dans l'exécution de son mandat.

Avant de terminer, Monsieur le Président, le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes tient à vous exprimer sa profonde gratitude pour le dynamisme avec lequel vous avez assuré la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session. Nous nous réjouissons de pouvoir continuer à compter sur votre leadership jusqu'à la fin de votre mandat.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Norvège, qui va s'exprimer au nom du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.

M^{me} Stener (Norvège) (*parle en anglais*) : Au nom des États d'Europe occidentale et autres États, je tiens à présenter nos sincères félicitations à S. E. M. Peter Thomson à l'occasion de son élection en tant que Président de l'Assemblée générale pour sa soixante et onzième session.

En tant qu'actuel Représentant permanent des Fidji auprès de l'Organisation des Nations Unies, et fort d'une brillante carrière gouvernementale et diplomatique, l'Ambassadeur Thomson pourra s'appuyer sur une expérience et une sagesse considérables, qui ne peuvent que bénéficier à l'Assemblée générale. À tous les postes de haut rang qu'il a assumés, notamment ici-même, à l'ONU, il a fait preuve d'un dévouement et d'un attachement indéfectibles à la coopération entre les nations et d'un grand respect pour le rôle que joue l'Organisation sur la tumultueuse scène mondiale. Nous ne doutons pas de la sagesse avec laquelle il guidera l'Assemblée générale à sa soixante-et-onzième session, laquelle sera notamment axée, entre autres sujets cruciaux, sur la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1). Pour que ces efforts soient couronnés de succès, nous devons adopter une approche multipartite qui donne à la société civile la possibilité de participer activement aux processus de l'ONU. Nous souhaitons plein succès au Président élu dans l'accomplissement de sa tâche, et l'assurons du plein appui des États d'Europe occidentale et autres États.

Dans le même temps, nous tenons à vous exprimer, Monsieur le Président, notre profonde gratitude pour l'excellent travail que vous avez réalisé tout au long de

la présente session de l'Assemblée générale. Nous vous remercions du dévouement et du leadership dont vous avez fait preuve, et rendons hommage à vos efforts pour accroître la transparence et la responsabilisation du Bureau du Président de l'Assemblée générale, tout en ne doutant pas que votre successeur poursuivra ce bon travail. Nous attendons avec intérêt de travailler à vos côtés, Monsieur le Président, durant les derniers mois de votre mandat.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du pays hôte.

M. Pressman (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Au nom des États-Unis, pays hôte de l'Organisation des Nations Unies, j'ai l'honneur de saluer chaleureusement l'élection de S. E. M. Peter Thomson en tant que Président de l'Assemblée générale pour sa soixante et onzième session. Les États-Unis tiennent aussi à remercier S. E. M. Mogens Lykkesøft pour son dévouement en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session. Mon gouvernement se félicite que l'Ambassadeur Thomson ait accepté d'assumer ce rôle alors que les travaux de fond découlant de la très importante soixante-dixième session de l'Assemblée générale commencent.

Ensemble, nous devons nous atteler à la mise en œuvre des objectifs de développement durable, qui reconnaissent que la paix et la sécurité sont des éléments essentiels du développement. Nous devons honorer les engagements pris au Sommet mondial sur l'action humanitaire et inaugurer une nouvelle ère en matière d'aide humanitaire, et nous devons promouvoir vigoureusement la dignité et les droits de tous, sans discrimination. Le succès de ces initiatives et de nos travaux en tant que groupe de nations unies ne sera possible qu'avec un engagement fort, libre et indépendant de la société civile et au moyen d'une approche réellement plurielle et multipartite.

Aujourd'hui, nous élisons un nouveau Président de l'Assemblée générale, symbole et instance de l'espoir de la promotion de la paix. Hier dans mon pays, un terroriste a tué plus de 50 innocents et blessé de nombreux autres dans un bar gay en Floride. C'est peut-être là le contraste le plus frappant entre l'ambitieux projet qui nous unit aujourd'hui et la terreur que mon pays a connue hier. De nombreux représentants ici ont exprimé leurs condoléances. Nous leur en sommes reconnaissants. Beaucoup d'entre eux ont condamné le terrorisme. Nous nous associons à leur condamnation. Mais cela ne suffit pas.

Mes amis, nous devons faire mieux. Nous pouvons tous faire davantage qu'exprimer des condoléances et des condamnations. La dignité ne devrait pas être si difficile à protéger. Ici, elle l'est trop souvent. Dans cette salle, chaque fois qu'on en aborde l'examen, une bataille rangée a lieu autour de l'inclusion de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre dans la seule résolution de l'Assemblée générale qui en fait mention – une résolution qui, je note, ne fait rien d'autre que de demander instamment aux États de protéger le droit à la vie de toutes les personnes et de mener des enquêtes sur les meurtres. Une bataille rangée est en cours sur la question de savoir s'il est approprié d'inclure l'orientation sexuelle dans cette protection.

En outre, nous nous retrouvons constamment en train de batailler pour inclure la voix de la communauté LGBTI dans le travail vital de cet organe. Si nous sommes unis dans notre indignation face à l'assassinat d'un si grand nombre de personnes – et nous le sommes –, faisons en sorte de nous unir sur le principe de base de défense de la dignité universelle de toutes les personnes, indépendamment de qui elles aiment, et pas seulement pour condamner les terroristes qui les ont tuées. La protection de la dignité des êtres humains dans toute leur diversité sera l'action qui mènera à une ONU plus pacifique. Puisse ce qui s'est passé à Orlando souligner le caractère urgent et impératif de cette question, et puisse cela être l'action de l'Assemblée générale à sa prochaine session, du Président de cet organe et de tous les États Membres représentés dans cette salle. La meilleure version de nos nations est celle qui intègre toutes les populations. Cela est aussi vrai pour ces Nations Unies.

Les États-Unis attendent avec intérêt de travailler avec le Président élu, M. Thomson, et nous lui souhaitons plein succès dans l'exercice de ses fonctions.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous avons ainsi achevé l'examen du point 4 de l'ordre du jour.

Disposition des places pour la soixante et onzième session ordinaire

Le Président (*parle en anglais*) : Comme annoncé dans le *Journal des Nations Unies*, nous allons maintenant procéder à un tirage au sort pour déterminer quel État doit occuper la première place dans la salle de l'Assemblée générale à la soixante et onzième session. Conformément à la pratique établie, le Secrétaire général ou, en son absence, le Vice-Secrétaire général, tire au sort le nom d'un pays dans une boîte contenant

les noms de tous les États membres de l'Assemblée générale. La délégation dont le nom a été tiré occupera la première place dans la salle de l'Assemblée générale, et les autres pays suivront dans l'ordre alphabétique anglais. La même disposition sera observée au sein des grandes commissions.

J'invite maintenant le Vice-Secrétaire général à procéder au tirage au sort.

Ayant été tirée au sort par le Vice-Secrétaire général, la Bolivie (État plurinational de) a été désignée pour occuper la première place dans la salle de l'Assemblée générale à la soixante et onzième session.

Point 6 de l'ordre du jour

Élection des Vice-Présidents de l'Assemblée générale

Élection des Vice-Présidents de l'Assemblée générale pour la soixante-et-onzième session

Le Président (*parle en anglais*) : Je souhaite maintenant consulter les membres en vue de procéder à l'élection des vice-présidents de l'Assemblée générale pour soixante-et-onzième session.

Conformément à l'article 30 du Règlement intérieur, « Les vice-présidents sont élus après l'élection des présidents des six grandes commissions mentionnées à l'article 98, de façon à assurer le caractère représentatif du Bureau. »

Je crois comprendre que, puisque l'élection des présidents des grandes commissions sera conforme à la décision 68/505, en date du 1^{er} octobre 2013, sur la « disposition transitoire concernant la répartition des présidences des grandes commissions de l'Assemblée générale », elle n'aura aucune incidence sur la répartition géographique des vice-présidents de l'Assemblée et sur le caractère représentatif du Bureau.

Puis-je par conséquent considérer que l'Assemblée générale décide de procéder à l'élection des vice-présidents de l'Assemblée générale?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 30 du Règlement intérieur, nous allons maintenant procéder à l'élection des vice-présidents de l'Assemblée générale pour sa soixante et onzième session.

Conformément aux paragraphes 2 et 3 de l'annexe à la résolution 33/138, en date du 19 décembre 1978,

les 21 vice-présidents de l'Assemblée générale pour la soixante et onzième session seront élus d'après les critères suivants : six représentants d'États d'Afrique, quatre représentants d'États d'Asie et du Pacifique, un représentant d'un État d'Europe orientale, trois représentants d'États d'Amérique latine et des Caraïbes, deux représentants d'États d'Europe occidentale ou d'autres États, et cinq représentants des membres permanents du Conseil de sécurité.

Conformément au paragraphe 16 de la décision 34/401, il ne sera procédé à l'élection au scrutin secret des vice-présidents de l'Assemblée générale que si le nombre des candidats correspond au nombre des sièges à pourvoir.

Nous allons donc procéder de cette manière.

Je vais maintenant donner lecture des noms des candidats proposés :

États d'Afrique : Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Mauritanie, Nigéria et Zambie.

États d'Asie et du Pacifique : Bangladesh, Îles Salomon, Népal et Turkménistan.

États d'Europe orientale : Arménie.

États d'Amérique latine et des Caraïbes : Bahamas, Belize et El Salvador.

États d'Europe occidentale et autres États : Allemagne et Belgique.

Étant donné que le nombre des candidats correspond au nombre de sièges à pourvoir pour chaque région, je déclare ces candidats élus, en plus des représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité.

Les États ci-après ont donc été élus à la vice-présidence de l'Assemblée générale pour sa soixante et onzième session : Allemagne, Arménie, Bahamas, Bangladesh, Belgique, Belize, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, El Salvador, Îles Salomon, Mauritanie, Népal, Nigéria, Turkménistan et Zambie.

Je saisis cette occasion pour féliciter les États qui viennent d'être élus vice-présidents de l'Assemblée générale pour sa soixante et onzième session.

J'informe les membres qu'immédiatement après la levée de la présente séance, la Première Commission, la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), et les Deuxième, Troisième et Sixième Commissions tiendront

des séances consécutives dans cette salle afin d'élire les membres de leur bureau respectif.

Je rappelle également aux membres que, comme annoncé dans le *Journal des Nations Unies*, l'élection du Président de la Cinquième Commission et des autres membres du Bureau a été reportée à cet après-midi.

Enfin, je rappelle aux membres qu'après l'élection des présidents des six grandes commissions, le Bureau de l'Assemblée générale pour sa soixante et onzième session sera alors dûment constitué conformément à l'article 38 du Règlement intérieur.

La séance est levée à 11 h 30.